AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (17)ItemJean-Baptiste André Godin à François Marcheix, 18 janvier 1876

Jean-Baptiste André Godin à François Marcheix, 18 janvier 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation1 p. (211r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Marcheix, 18 janvier 1876, consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48749

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction18 janvier 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireMarcheix, François
Lieu de destinationVilleneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne)

Description

RésuméSur l'acquisition d'une propriété près de Paris. Godin rappelle à Marcheix qu'il lui a écrit le 29 décembre 1875. Il lui communique une copie de sa lettre. Support

- Le nom du destinataire, « M Marcheix notaire à Villeneuve », est manuscrit à la mine de plomb sous la signature de la lettre.
- Sur le folio 211r sont copiées la lettre de Godin à François Marcheix du 18 janvier 1876 et, dans le sens du papier au format paysage, la lettre de Godin

à messieurs Pujol, Foulon, Auberger, Costeau et Desprez, notaires à Melun, du 18 janvier 1876.

Mots-clés

Finances d'entreprise, Information

Œuvres citées Journal général d'affiches, annonces judiciaires légales et avis divers [« Petites affiches »], Paris, 1814-1892.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 10/10/2023

Guisa le 18 Janvier y Mississien, for nous prois their oblige de one dere d'il ext à Notre commendence que quelque domaine doit a venore dans les enverous de Melur , Morechani i la ligne de fer eine la deine? que chose de servicable entre De la station de Cesson. Weinellar agreer, the usur l'assurance de ma conse dération distinguée 11 16 Pajol Soular Forting auferger tosteau Mer motaries a